

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 11<sup>ième</sup> jour de juin 2013 à 19 :00.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Julia Stuart, les conseillers suivants : Bernard Bazinet, Anne Poirier, Lee Ann Brandt et Guylaine Berlinguette.

Les conseillers Gregory Widdison et Joanna Nash sont absents.

**2013-2031**

**Ordre du jour**

Proposé par madame la conseillère Anne Poirier que l'Ordre du Jour soit adopté tel que présenté.

Résolu unanimement

**2013-2032**

**Procès verbal**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que le procès verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013 soit adopté tel que présenté.

Résolu unanimement

**2013-2033**

**Rapport financier 2012**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que le conseil municipal accepte le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2012 préparé par Amyot Gélinas.

Résolu unanimement

**2013-2034**

**Balance de vérification**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que le conseil municipal accuse réception de la balance de vérification.

Résolu unanimement

**2013-2035**

**Divulgarion des intérêts pécuniaires**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que le conseil municipal accuse réception du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires déposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette et ce conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Résolu unanimement

**2013-2036**

**Journées de la culture**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité du Canton d'Arundel et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton d'Arundel a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité du Canton d'Arundel, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Résolu unanimement

**2013-2037**

**Programme PAARRM**

ATTENDU QUE madame la mairesse Julia Stuart a reçu un courriel de M. Mathieu Harkins, attaché politique du député Roland Richer le 27 mai 2013 concernant le programme PAARRM;

ATTENDU QUE M. Harkins informe la municipalité qu'un montant de 7880\$ lui sera accordé dans le cadre dudit programme;

ATTENDU QUE les documents complétés doivent être retournés à leur bureau au plus tard le 21 juin 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lee Ann Brandt que ce montant soit utilisé pour améliorer la sécurité des usagers de la route par l'ajout de panneaux de signalisation et du marquage sur nos chemins municipaux.

Résolu unanimement

**2013-2038**

**Québec en forme**

Proposé par madame la conseillère Lee Ann Brandt que le conseil municipal accepte les conditions de Québec en forme, que le coût du programme, soit 2076\$ soit assumé à 75% par Laurentides en Forme, 1557\$ et 25% par la municipalité, 519\$.

Résolu unanimement

**Ministère du transport du Québec**

**2013-2039**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet qu'une lettre soit envoyé au ministère du transport concernant la détérioration du pont sur le chemin du Village causant la vibration d'une maison lorsque les camions lourds le traverse.

Résolu unanimement

**2013-2040**

Proposé par monsieur Bernard Bazinet qu'une lettre soit envoyé au ministère du transport concernant la détérioration d'un ponceau près du

4 Doctor Henry causant la vibration de la maison lorsque les camions lourds le traverse.

Résolu unanimement

**2013-2041**

**Bureau de poste**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que la soumission de Construction V-Max soit acceptée au montant de 1 891.34\$ incluant la taxe pour les réparations du plancher au bureau de poste. Les travaux doivent être faits d'ici le 30 septembre 2013.

Résolu unanimement

**Équipe Laurence**

**2013-2042**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que l'offre de services au montant de 6 300\$ couvrant les frais reliés à la conception et aux documents de soumission pour procéder à la réhabilitation de la chaussée sur le chemin de la Montagne soit acceptée.

Résolu unanimement

**2013-2043**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que l'offre de services au montant de 4 050\$ couvrant les frais reliés à la coordination, relevés complémentaires, plans pour approbation municipale, documents de soumission pour le rechargement du chemin White avec des matériaux granulaires sur une distance de 3,9 km soit acceptée.

Résolu unanimement

**Dubé Guyot Inc.**

**2013-2044**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette qu'une lettre soit envoyée à Dubé Guyot leur informant que la Municipalité charge un taux de 12% l'an comme intérêt pour tout montant payé en retard.

Résolu unanimement

**2013-2045**

Proposé par madame la conseillère Anne Poirier que Dubé Guyot Inc. soit mandaté pour entreprendre des procédures judiciaires pour les dossiers dont les taxes sont impayées.

Résolu unanimement

**2013-2046**

**Ministère des Affaires municipales**

Proposé par madame la conseillère Lee Ann Brandt que le conseil municipal accuse réception d'un dépôt au montant de 4 711\$ émis par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques.

Résolu unanimement

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Anne Poirier que lors d'une séance subséquente elle proposera ou fera proposé l'adoption du projet de règlement 170 modifiant le Règlement de zonage numéro 112 et visant :

1. à déterminer une marge latérale et arrière de 2 mètres pour tous les bâtiments accessoires;
2. à retirer les constructions (sans toit) du calcul du coefficient d'occupation du sol (COS);
3. à limiter le nombre de constructions accessoires sur un terrain à 50% du COS permis selon les zones.
4. à préciser que les établissements commerciaux permis dans la zone Vi-33 en tant que commerce de récréation extérieur intensif sur les emplacements résidentiels seront uniquement les activités sportives non motorisées.

**2013-2047**

**PIIA**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que le conseil municipal approuve les travaux projetés au 88, rue du Village. Le propriétaire souhaite démolir un hangar en forme de dôme pour y reconstruire une remise ayant les couleurs, matériaux et forme de la résidence principale. Des photos du bâtiment principal sont présentées ainsi que les plans de la remise projetée. Le projet a été recommandé à l'unanimité par tous les membres du CCU présents à la réunion du 3 juin 2013.

Résolu unanimement

**2013-2048**

**Comptes payables**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que les comptes suivants soient payés :

2918 Corporation Sun Media	887.60
2919 Ministre des Finances	45 094.00
2920 Dubé Guyot Inc.	735.84
2921 Bell Canada	323.07
2922 Groupe Barbe & Robidoux	5 056.16
2923 Bernice Goulet	2 310.00
2924 Matériaux Mc Laughlin	5.39
2925 Groupe Ultima Inc.	15 803.00
2926 Fournitures de Bureau Denis	239.09
2927 Pièces d'Auto P & B Gareau Inc.	30.01
2928 Arundel Provisions	64.57
2929 Gilbert P. Miller & Fils Ltée	1 868.34
2930 Les Équipements Cloutier	98.13
2931 Station Pierre Brosseau	240.62
2932 Hydro Québec	790.19
2933 Formules municipales	112.24
2934 Municipalité de Montcalm	9 375.00
2935 Garage Jean Brosseau	1 473.86
2936 Carquest Canada Ltée	14.19
2937 Infographie Boréale Inc.	3 449.25
2938 Hewitt	94.09
2939 SCFP Local 4852	439.04
2940 Services Œil de Faucon	85.08
2941 Margaret Cooke	1 034.27
2942 La COOP Fermes du Nord	2 806.24
2943 Services de Cartes Desjardins Visa	699.81
2946 MRC des Laurentides	53 471.00
Salaires et contributions d'employeur	30 745.84
Frais de banque	137.62

Je soussignée certifie que la Municipalité du Canton d'Arundel a les crédits budgétaires pour les dépenses énumérées ci-dessus.

Résolu unanimement

**2013-2049**

**Remorque**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que Stuart Meyer soit autorisé à accepter la soumission numéro 01146 de Remorques des Monts Inc. au montant total de 3342.68\$.

Résolu unanimement

**Fête du Canada**

**2013-2050**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que Carole Brandt soit autorisé à faire une demande de permis de réunion au nom de la Municipalité pour la Fête du Canada qui aura lieu le 29 juin 2013.

Résolu unanimement

**2013-2051**

Proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet que madame la conseillère Lee Ann Brandt soit autorisée à une dépense n'excédant pas 1 500\$ pour la Fête du Canada.

Résolu unanimement

**2013-2052**

**Petit train**

Proposé par madame la conseillère Lee Ann Brandt que Stuart Meyer soit autorisé à faire les réparations au petit train.

Résolu unanimement

**2013-2053**

**Pacte rural**

Proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette que le montant de 1036\$ en provenance du Pacte rural soit affecté au Coin des Petits.

Résolu unanimement

**2013-2054**

**Reddition de comptes 2012**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 60 134\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien, courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame la conseillère Lee Ann Brandt il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité du Canton d'Arundel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolu unanimement

**2013-2055**

**Levée de la séance**

Proposé par madame la conseillère Anne Poirier que la séance soit levée à 20 :45

Résolu unanimement

---

Julia Stuart  
Mairesse

---

Carole Brandt  
Adjointe administrative